

Image not found or type unknown



Perquisition chez particulier

Par **fatima6857**, le **26/06/2013** à **01:04**

[fluo]bonjour[/fluo]
Ce matin la police est venue perquisitionner chez mon fiancé sachant qu'il n'était pas présent. Avant de "défoncer" la porte il l'ont appelé pour se présenter à son domicile sinon ils allaient entrer de force. Comme mon fiancé travaille à 80km de chez lui il n'a pas pu venir. À son retour il a pu constater qu'il manquait sa télé et presque tous ses biens. Ma question est : est-ce que la police a le droit d'entrer comme ça ET de prendre ses biens ? sachant qu'il n'a rien fait. Ou bien on se réfère à son passé ?
[fluo]merci[/fluo]

Par **chris_idv**, le **02/08/2013** à **07:25**

Bonjour,
Une perquisition suivie d'une saisie sont des procédures très formalisées par la loi. Les forces de l'ordre étant des professionnels, il serait surprenant que la procédure n'ait pas été respectée.
Cordialement,